

LE SPECTATEUR

N. PAGE Administrator

No 62 rue Principale, Block Monk

'LE SPECTATEUR'

Journal bi-hebdomadaire.
Publié par la Société de Publications
Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT:
et Ottawa: Un an, \$2.00
Six mois, 1.00
Trois mois, 0.50
et Québec: Un an, 2.00
Six mois, 1.00
Trois mois, 0.50
ANNONCES—Mesure Nompereil
Première insertion, 10 cts. la ligne
inscriptions subséquentes, 5 cts. la ligne
Une fois la semaine, 2 cts. la ligne

N. PAGÉ,

Administrateur.

BUREAUX et ATELIERS,

No 154 RUE PRINCIPALE,

HULL QUE.

VENDREDI 19 FEVRIER 1897

M. Tarte prépare un état des domages causés par le feu, au bloc Mackenzie.

Le Dr Borden qui est de retour en ville s'attend à pouvoir reprendre ses devoirs dans quelques jours.

Lord Aberdeen et sa suite sont partis mardi soir de Chicago pour Nashville, Tenn., en passant par Louisville.

Les hon. MM. Pelletier et Chapais sont partis pour Arthabaska, où ils vont assister au choix du candidat conservateur pour ce comté.

Les libéraux craignent une surprise. Les élections provinciales les prendraient à l'improviste.

Et voilà plus d'un an qu'ils s'y préparent!

Sir Charles Tupper est de retour d'Angleterre. Il est débarqué à Halifax avec Lady Tupper.

M. R. Ewart Crane, consul du Guatemala, à Montréal, a déclaré, sur l'avis de son gouvernement, que l'exposition de l'Amérique Centrale s'ouvrira le 15 mars.

Le maître général des postes vient de donner avis à toutes les législatures et aux maîtres de postes du Dominion que la franchise postale ne sera accordée désormais que selon la lettre stricte du statut.

Une crise ministérielle se prépare en Espagne, où l'on veut remplacer le général Weyler par le général Ramon Blanco à Cuba.

Les libéraux ont confié leur drapeau à MM. Côté, Chénier, dans L'Espresso, et au Dr Bédard, dans le comté de Beauce, pour les prochaines élections provinciales.

Après l'incendie au parlement d'Ottawa des experts disaient qu'il en coûterait \$250,000 pour réparer les dégâts. M. Tarte, ministre des Travaux Publics trouve au contraire, qu'il faudra bien un petit million pour tout rétablir.

Jugez de la différence et concluez.

Sir Adolphe Caron partira prochainement pour l'Europe, dans les intérêts des entreprises minières de la Colombie Anglaise et de la province d'Ontario. Le voyage de l'ancien ministre des postes durera plusieurs semaines.

Lady Van Horne et Mesdemoiselles Van Horne sont parties mardi soir, pour Québec.

Le montant de la souscription de tout le Canada pour les affamés des Indes dépasse \$50,000.

Il serait grandement temps de faire quelque chose, maintenant, en faveur des milliers de Canadiens qui manquent du nécessaire.

L'Exposition d'Ottawa

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

L'association de l'exposition vient de faire imprimer son neuvième rapport annuel qui sera présenté mercredi prochain à l'assemblée des directeurs. D'après ce rapport le passif de l'association est de \$12,926.33 et l'actif de \$8,344.79. Les améliorations aux terrains faites en 1896 se sont élevées à \$45,323.60 dont \$40,000 avaient été votées par la corporation de la ville d'Ottawa.

Le rapport propose que l'exposition de 1897 soit le vendredi, 17 septembre et se continue jusqu'au samedi 25 septembre.

Politique Provinciale

M. Marchand et l'Instruction

L'hon. M. Flynn avait raison de le dire, lundi soir, à l'assemblée du Club Taché, son adversaire, M. Marchand, n'ayant pas de programme, copie le sien.

Aucun orateur libéral, pas même M. Marchand, qui brûle aujourd'hui de tant de zèle pour la meilleure instruction et le perfectionnement du système, n'avait encore prononcé une parole sur cette question avant le manifeste politique du premier ministre provincial, l'autonne dernier, et son discours sur l'adresse. C'est ce manifeste qui a réveillé les bons instincts du chef libéral, lui a fait naître au cœur une immense et soudaine pitié pour les pauvres instituteurs et institutrices, lui a donné des aperçus nouveaux sur les voies et moyens à prendre pour arriver au desideratum en fait d'enseignement primaire en cette province.

M. Marchand n'a donc pas le mérite de la trouvaille, et quand nous l'entendons promettre un crédit de \$200,000 en faveur de l'Instruction, nous ne pouvons accepter cette promesse que comme une pensée après coup "l'after thought" d'un politicien visant à effacer l'impression créée par un adversaire qui a pris les devants. C'est du piéglat politique, et M. Marchand n'a guère autre chose pour tout bagage dans la présente campagne.

Ici se présente la question de savoir si M. Marchand pourrait mieux faire que M. Flynn. M. Marchand le promet. Ce n'est pas seulement un crédit supplémentaire de \$50,000 qu'il affecterait au service de l'Instruction, mais \$200,000. Protège de promesses comme tous ses devanciers et ses contemporains libéraux, M. Marchand n'hésite pas à renchérir. La question de l'Instruction et de l'enseignement semble pour lui un enjeu où la plus forte mise doit l'emporter aux yeux de l'électorat. Mais alors pourquoi M. Marchand ne promet-il pas un million en bloc? Il en paraîtrait d'autant plus grand et plus large, d'autant meilleur ami de la cause de l'Instruction, s'il est vrai que c'est à la proportion des crédits qu'on doit juger de la politique sur une question donnée.

Le chef de l'opposition n'a pas été jusque là, sachant bien que le ridicule de la position qu'il a prise en aurait été d'autant plus frappant. Comment, M. Marchand disserte et discute, se donne un mal infini, à propos des embarras de la situation financière, prêche à perte d'haleine l'économie en et partout, cloue au pilori les conservateurs qui dépensent beaucoup trop, suivant lui et le voilà qui, au début de la campagne électorale, se lance dans les largesses. Pour l'Instruction seule, M. Marchand se propose de dépenser \$150,000 de plus que l'hon. M. Flynn, que serait ce donc pour les autres services? N'avons nous pas là un avant goût du faste d'un régime semblable à celui dont M. Marchand porte encore l'empreinte? Jugeons de ce que serait l'économie libérale, si M. Marchand arrivait au pouvoir.

Personne plus que le gouvernement actuel ne désire donner à l'Instruction le plus de moyens possibles, mais nous ne pouvons donner que ce que nous possédons. Le gouvernement Flynn ne tient pas à imiter les libéraux toujours prêts à escompter le nom et la réputation de la province pour l'endettier. Il a ajouté \$50,000 aux crédits affectés à la cause de l'Instruction, et il n'est pas nécessaire de définir l'état des finances provinciales pour montrer que ce crédit était le seul possible.

Cette somme de \$50,000 n'est peut être pas suffisante pour opérer dans l'enseignement primaire toutes les réformes désirées. Mais c'est un grand pas de fait dans la voie du progrès, et on peut s'attendre à plus, puisque le premier ministre a déclaré que son ambition était d'arriver à pouvoir mettre l'année prochaine \$100,000 à la disposition du département de l'Instruction publique dans le but d'aider et de réformer l'enseignement dans notre province. En attendant, cette somme de \$50,000 servira à développer davantage l'Instruction élémentaire dans les municipalités pauvres et à améliorer la condition des instituteurs,

Le gouvernement Flynn a fait tout ce qu'il a pu pour aider au développement de l'Instruction publique, en accordant un crédit additionnel de \$50,000 et venir au secours des instituteurs et des municipalités pauvres. L'état de nos finances ne lui permettait pas de dépasser cette limite. Mais, comme l'a déclaré si souvent l'honorable premier ministre, le gouvernement conservateur, une fois qu'il aura renoncé toutes les obligations contractées par le gouvernement Mercier et qu'il aura opéré la conversion de la dette provinciale, pourra faire encore plus pour l'Instruction publique; et il le fera, car le parti conservateur, lui, remplit ses promesses.

Evidemment en s'attaquant à la politique conservatrice relative à l'Instruction, M. Marchand veut jeter de la poudre aux yeux des gens. Les principes d'économie de M. Marchand sont connus depuis qu'il a doublé les dépenses sessionnelles alors qu'il était orateur, c'est ce qui ôte toute foi en ses promesses. Il commet une autre "erreur de jugement" en promettant le pour et le contre: économie et dépenses. Personne ne se laissera prendre.

Jamais la cause de l'Instruction ne bénéficiera des largesses de M. Marchand: la parce qu'il ne sera jamais appelé à conduire la barque ministérielle à Québec;

2o parce qu'en supposant qu'il arrive au pouvoir, l'état financier de la province ne lui permettra pas de faire mieux que le gouvernement actuel.

M. Marchand, comme autrefois Mirabeau, voit la banqueroute à nos portes. Alors qu'il s'en tienne à l'économie, s'il veut rester conséquent avec lui-même ou bien le peuple lui dira: "Vous mentez quant vous affirmez que la situation est alarmante et que vous pouvez faire mieux que vos adversaires."

CIRCULAIRE

De Mgr de Trois-Rivières

Condamnant le Règlement scolaire

Evêché des Trois Rivières,
11 février 1897.

Bien chers coopérateurs,

À la suite de tous mes vénéralisés collègues dans l'épiscopat, je viens aujourd'hui faire appel à votre charité en faveur des infortunés catholiques de Manitoba, et vous faire connaître bien clairement et bien nettement, le jugement que je porte et que tout catholique doit porter sur le prétendu règlement relatif à la question des écoles de Manitoba, passé entre les représentants du gouvernement central d'Ottawa et le gouvernement local de Manitoba.

Je n'hésite pas à vous dire, comme vient de l'écrire Mgr l'évêque de Rimouski, que ce règlement n'est qu'un sacrifice sans compensation acceptable des droits et des intérêts de nos coreligionnaires de cette province, ce n'est qu'une lâche et honteuse capitulation accomplie à l'insu des intéressés, dans l'ombre et le secret, qu'il est de notre devoir de réprover entièrement, et contre lesquels nous devons protester énergiquement. C'est pourquoi l'intérimé archevêque de St Boniface, dit le même prélat, s'est expressément protesté comme il le devait, contre ce scandale sans pareil dans les annales de notre histoire. Fort de l'appui du St Siège qui ne peut faillir, et de la sanction du plus haut tribunal de l'empire de notre Gracieuse Souveraine il l'a réprouvé au nom du droit civil, ecclésiastique et divin, il l'a fêtré autant qu'il le pouvait, avec la dignité et l'autorité de sa charge de premier pasteur des âmes dans son diocèse. Et pour vous convaincre de cet acte solennel et rigoureux de son ministère sacré n'a-t-il pas été dicté à ce vénérable prélat par l'extrême gravité de ses responsabilités devant Dieu et devant les hommes, qu'il me suffise d'attirer votre attention sur le fait que le prétendu règlement de la question des écoles de Manitoba, ne comporte autre chose en définitive que la criminelle sanction de l'établissement, pour les catholiques de cette province, "d'écoles neutres" que la sainte Eglise a toujours répudiées et

condamnées." Voici en effet ce que dit Léon XIII dans son Encyclique au peuple français, du 8 février 1884:

"L'Eglise qui garde et défend l'intégrité de la foi, l'Eglise qui en vertu de l'autorité qu'elle tient de Dieu, son fondateur, doit appeler au bienfaits de la civilisation chrétienne toutes les nations, et qui, par suite, doit attentivement surveiller l'Instruction et l'éducation des enfants qui sont placés par le baptême sous sa puissance, a toujours formellement condamné les écoles appelées "mixtes" ou "neutres"; elle a maintes et maintes fois averti les parents d'avoir à demeurer sur ce point si essentiel, toujours vigilants. En obéissant en cela à l'Eglise, on obéit en même temps à l'utilité sociale, on pourvoit excellemment à l'intérêt commun."

Mgr l'archevêque de St Boniface a donc accompli un devoir en condamnant, comme il l'a fait, ce prétendu règlement, qui fait de ces écoles catholiques des écoles "neutres", pour ne pas dire "athées." Aussi je n'hésite pas un instant, comme mes vénérables collègues, à la réprover moi-même absolument, et j'ajoute avec Mgr Bégin archevêque de Cyrène, administrateur de Québec, "qu'aucun évêque ne veut et ne peut approuver le soi-disant règlement de la question scolaire manibaine qui ne repose, en définitive, que sur un abandon injustifiable des droits les mieux établis et les plus sacrés de la minorité catholique."

Maintenant, continuent Mgr l'archevêque de Cyrène, "la position très pénible qui est faite actuellement aux catholiques du Manitoba, les met dans la nécessité d'avoir des écoles à eux, des écoles où les parents puissent envoyer leurs enfants sans danger. Mais comment soutenir ces écoles à leurs frais, lorsqu'ils sont déjà forcés de payer des taxes pour les écoles publiques, que leurs enfants ne peuvent en conscience fréquenter?"

La population catholique du Manitoba est pauvre; le clergé ne peut guère offrir que son inaltérable dévouement à la jeunesse: quelques prêtres se sont mis à faire eux-mêmes la classe, d'autres vont les imiter. Mais évidemment les ressources pécuniaires et le personnel seront insuffisants pour répondre aux besoins.

"C'est pourquoi, à l'exemple d'autres évêques du Dominion, je demande—en attendant que justice soit rendue ou qu'on organise les secours d'une manière régulière—à chaque curé, 5 piastres; à chaque pauvre missionnaire, à chaque vicar et professeur de collège, 2 piastres; à chaque communauté religieuse, 10 piastres. Faisons aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes. Ces braves gens sont nos frères par le sang et par la religion; ils ont besoin de secours pour avoir des écoles catholiques; aidons les pour l'amour du bon Dieu, pour le salut de leurs enfants: ce sacrifice attirera, sans aucun doute, sur les travaux de votre saint ministère, les plus précieuses bénédictions du ciel."

C'est aussi ce que je vous demande moi-même par la présente lettre pour venir en aide à nos frères de Manitoba. En vous engageant ainsi à porter secours à nos frères pauvres et persécutés de cette province, pour un besoin aussi important que celui de l'éducation chrétienne de leurs enfants, je ne fais que suivre l'exemple de l'apôtre St Paul, qui engageait les fidèles des églises de Corinthe et de Galatie à secourir par leurs aumônes, les pauvres de Jérusalem, qui avaient beaucoup souffert de la part des Juifs endurcis et ennemis de Jésus Christ.

Vous lirez cette circulaire au prône de votre messe paroissiale; vous aurez ainsi occasion de faire goûter à tous l'importance de l'Ouvre de charité chrétienne, que je vous recommande, et de recevoir privément quelques aumônes de vos paroissiens.

Ces aumônes devront être adressées à M. le Chancelier, ou remises au même lors de votre prochaine visite, durant le cours de ce mois.

Je demeure bien cordialement,
Messieurs,
Votre dévoué Père en Dieu
† L. F. Evêque des Trois Rivières.

ON DEMANDE—Une institutrice pour enseigner dans une école française à Ste Sophie d'Alfred. S'adresser au curé de la paroisse, M. Ducharme.

CE QU'AVAIT LE VOYAGEUR DU No. 35.

Je venais d'éteindre ma bougie et de gagner mon lit. Cela se passait à l'Hôtel de l'Agneau, tout près de la cathédrale, dans une petite ville de province, en Angleterre. Ma chambre portait le No 34; bientôt j'entendis une voix d'homme qui disait bonne nuit au garçon, puis quelqu'un entra au No 35, la chambre voisine de la mienne. Dix minutes après, comme je commençais à m'endormir, je fus réveillé en sursaut par un grand tapage provenant du No 35. La sonnette, comme une véritable cloche d'alarme, se faisait entendre coup sur coup. Je passai à la hâte quelques vêtements, et me précipitai dans le corridor. L'hôte et deux ou trois domestiques venaient d'arriver. Nous entrâmes tous au No 35 où nous trouvâmes un grand et solide gaillard qui avait l'air d'étouffer. Il avait la figure congestionnée, les yeux hagards et injectés de sang. Il soufflait et respirait bruyamment, se traînant d'une chaise à l'autre et enfin se précipita dans le corridor. Je vis ce qu'il avait, je lui fis respirer du sel volatil et lui fis avaler une gorgée d'eau de vie. J'ouvris la fenêtre, et fis enlever le lit de plume sur lequel il avait couché. Au bout de quelques instants il allait mieux, mais ne voulait plus se coucher et passa le reste de la nuit dans un fauteuil.

"C'est cette infernale fumée de ma bougie qui est cause de tout le mal," dit-il en respirant avec difficulté; "il n'y avait pas d'étaignoir et il a suffi d'une bouffée pour m'étouffer à moitié. Je suis sujet à ses accès. Je suis bien fâché de vous avoir dérangé tous. Cela va mieux maintenant."

Que de personnes sont dans le même cas! En voici une autre, Mrs. Eliza Marie Cantle, qui demeure au No. 4, de Thorngate Buildings, Forton Road, à Gosport (Angleterre). "J'avais," écrit-elle, "la respiration courte, et pendant deux ans il m'a été impossible de garder une position horizontale de peur d'étouffer. Quelque chose ressemblant à une boule me montait à la gorge et m'ôtait la respiration. Pendant des années je pouvais seulement rester assise dans mon lit, soutenue par des oreillers, et de cette manière je tâchais de dormir tant bien que mal."

C'était assurément fâcheux, cependant si commun. Vous voyez bien ce que c'était, n'est-ce pas? Un asthme, c'est à dire une chose comme l'épilepsie, la cataplexie, l'hystérie, et tous ces spasmes qui finissent par rendre le corps aussi raide que s'il était mort depuis trois jours. Vous vous demandez qu'elle en est la cause, si l'on peut en guérir. Prenons une chose à la fois. Terminons d'abord le cas de Mrs. Cantle. Pour cela il faut remonter à sept ans, c'est à dire au mois d'avril 1886. Elle se sentit d'abord faible, épuisée et souffrante. Elle avait la bouche mauvaise, presque pas d'appétit des lourdeurs dans la tête, et l'estomac sans chaleur naturelle, ni vigueur. Quand elle se regardait dans la glace elle voyait un visage et des yeux d'une teinte jaunâtre et malade. Les choses empirèrent peu à peu; après avoir pris la plus légère nourriture elle souffrait de douleurs intolérables, surtout à la poitrine. Après cela, dit-elle, elle avait peur de manger. Nous pouvons très bien le croire.

"Puis," ajoute-t-elle, "je devins sujette à des accès de vertige, des points noirs me passaient devant les yeux, j'avais de la difficulté à voir, et ne pouvais me tenir debout qu'en me tenant aux meubles."

Après ceci vint la terrible période déjà décrite, celle dans laquelle elle parle de son asthme. Sa lettre datée du 20 septembre 1893 conclut en ces termes: "J'étais devenu si maigre et si faible que je fus alité pendant bien des semaines. Je mourais littéralement de faim, et pourtant je n'osais toucher aucune nourriture. Le médecin qui me soignait me fit prendre des médicaments qui ne me soulageaient nullement."

Enfin une amie me raconta tout le bien qui lui avait fait le Sirop curatif de la Mère Seigel. Elle m'en apporta un flacon et je ne mis à en prendre. Au bout de quelques jours je me sentais mieux; ma respiration devint plus facile et je pouvais manger. Je continuai à prendre de ce Sirop, et bientôt je me trouvais aussi bien portante que jamais. Selon moi ce remède m'a sauvé la vie. (Signé) Eliza Marie Cantle."

Voilà un bon résultat, et pourtant bien naturel. L'asthme n'est pas une maladie des poudrons, comme quelques uns le croient à tort, mais il est causé par les poisons de l'indigestion chronique ou dyspepsie pénétrant dans le sang et ruinant le système nerveux. Comme tous les organes sont mis en jeu par les nerfs, si ceux-ci cessent d'agir, les poudrons en font autant. Le Sirop curatif de la Mère Seigel détruit la cause et l'effet disparaît en même temps.

Si l'homme qui occupait le No 35 avait pris le Sirop de la Mère Seigel plusieurs mois avant notre rencontre à "l'Agneau," il n'aurait pas fait si peur à presque tous les gens de l'Hôtel.

BON A SAVOIR

On guérit un rhume même opiniâtre en prenant du BAUME RHUMAL. D'autres remèdes ont été employés dans les mêmes cas et ils n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le BAUME RHUMAL soulage dès la première dose; il guérit toujours.

AU GRANT'S HAL.

La célèbre compagnie de comédie WILSON & CIE tiendra l'affiche cette semaine à la salle de Grant, coin des rues Sparks et Bank, Ottawa.

Le programme consiste en comédie, chant, danse, comédie excentrique, etc. Les attractions sont toutes nouvelles. Une salle comble à toutes les représentations partout où la compagnie a donné des représentations. Ne manquez pas d'y aller. Prix populaires.

"LE SAMEDI"

Journal Hebdomadaire Illustré

A partir du 13 février, le SAMEDI paraîtra à

32 Pages au lieu de 20

soit une augmentation de 12 pages, exclusivement consacrées à la littérature, savoir:

UNE CHRONIQUE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE—qui sera la revue complète chaque semaine des événements intéressants du monde entier.

DES NOUVELLES ILLUSTRÉES—signées des meilleurs auteurs et spécialement consacrées aux jeunes lecteurs et lectrices.

UN ROMAN FEUILLETON—choisi parmi les plus nouveaux et les plus intéressants et dont il sera donné chaque semaine, 14 pages, format du SAMEDI, soit 32 pages, format ordinaire soit environ, chaque mois, un roman complet de 130 pages, d'une valeur en librairie de 75c à \$1, soit enfin de \$9 à \$12 par an.

ABONNEMENT:—Un An, \$2.50; Six mois, \$1.25.

Stricte payable d'avance.

Prix du numéro de 32 pages. 5c.

POIRIER, BESSETTE & CIE,

Éditeurs Propriétaires,
516 rue Craig Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT D'OTTAWA.

COUR SUPERIEURE

No. 213.

ARTHUR McCONNELL, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, dans la province de Québec, avocat,

Demandeur.

vs.

DAME MAGGIE C. ALLEN, ci-devant du canton de Hull, dans les comtés de l'Ottawa, mais maintenant de Duluth, dans l'Etat de Minnesota, dans les Etats Unis d'Amérique, fille majeure et usant de ses droits,

Défenderesse

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les deux mois.

T. J. O. GRONDIN,

Député Protonotaire,

Cour Supérieure

Hull 12 Janvier 1897.

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT D'OTTAWA.

No. 221.

COUR SUPERIEURE

DAME MALVINA ROY a institué une action en séparation de propriété contre son mari Wilfrid Fortier, commerçant de la ville de Buckingham, district d'Ottawa.

Thos. P. FORAN,

Avocat de la demanderesse.

Hull, 5 février 1897.

URGEL ARCHAMBAULT,

MÉDECIN-CHIRURGIEN

Gradué "Cum Laude" de l'Université Laval de Québec. Coin des rues Brewery et Wright, Hull. Ancienne résidence du Dr L. G. Routhier.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour notre "Guide des Inventeurs." Nous obtenons plus de patentes pour les inventeurs que tous les autres ingénieurs ensemble, et nous faisons une spécialité des applications, que les autres agents n'ont pas réussi à obtenir. Pas de paye. MARION & MARION, EXPERTS, No. 185 rue St. Jacques, Montréal, Tél. 238.

20

**POUR CENT DE
REDUCTION**
D'ici au 10 Janvier 1897
DANS LES.....

**MONTRES,
BIJOUTERIES,
ARGENTERIES.**

Une belle montre en argent
pour \$4.
Une magnifique montre en or
solide seulement \$22.

C'est la vente la meilleure marché
qui ne se soit jamais faite à Hull et à
Ottawa.
Venez voir nos marchandises et les
prix avant d'aller ailleurs.

A. Couture
Horloger et Bijoutier
RUE PRINCIPALE,
HULL

Un Cinquantenaire
Fêtes Jubilaires

La cité d'Ottawa sera le théâtre de
démonstration solennelles les dix et
onze de juin prochain. On y célébrera
le cinquantième anniversaire de sa
profession religieuse de la Révérende
Sœur Sainte Thérèse de Jésus, supé-
rieure du Pensionnat du Sacré Cœur,
rue Rideau. Cette évènement fera date
non n'en doutons pas, dans les annales
de la communauté des Sœurs Grises de
la Capitale, car ce sera la fête des
souvenirs qui restent, des amitiés qui
se ravivent, ce sera surtout la fête de
la reconnaissance. De tous les points
du Canada, des Etats Unis et d'ailleurs
les anciennes élèves viendront rendre
hommage à la femme distinguée qui
pendant tant d'années fut pour elles,
par l'esprit comme par le cœur, une
véritable mère.

La Révérende Sœur Thérèse de Jésus
naquit en 1829, et son entrée
comme novice chez les Sœurs Grises
date de 1845, l'année même de l'arri-
vée de ces dernières à Bytown. En
1849 s'ouvrit le Pensionnat et elle y
fut chargée de la direction d'une classe
Plus tard, en 1854, l'administration du
Pensionnat lui était confiée. Le zèle,
le dévouement et l'intelligence qu'elle
n'a cessé de déployer depuis sa nomi-
nation prouvent avec éloquence la
sagesse du choix que la communauté
avait fait. Si l'on se reporte au début
de l'institution.

Il est évident que les hautes qualités,
de même que les vertus de la Révé-
rende Sœur Ste Thérèse peuvent seules
expliquer l'admirable développement
de l'œuvre qui lui est si chère. Nature
sympathique et digne tout à la fois
d'un talent et d'un tact remarquables,
remplie d'affection pour la jeunesse et
pleine aussi de fermeté dans le devoir,
voilà ce qui devait assurer le succès
définitif de ses enseignements et de sa
maison.

Il a été formé un comité des anciens
élèves résidant à Ottawa pour
organiser le jubilé et tout annonce
l'une des plus belles manifestations du
genre au Canada. Il y aura présenta-
tion d'adresses et de cadeaux, discours
de circonstance, et rien ne sera épar-
gné pour donner au programme que
l'on élabore actuellement un cachet
grandiose. Les élèves seront invitées à
contribuer à l'offrande d'un souvenir
à la fête; sous la forme d'une sculp-
ture décorative de la chapelle du
Pensionnat. Nous avons voulu annon-
cer, à l'avance, les fêtes qui se prépa-
rent, afin que les anciennes élèves
disséminées un peu partout dans le
monde, soient ainsi averties de se tenir
prêtes elles mêmes pour le grand jour.

Deux nouveaux Evêques
Le Pape vient de nommer deux
évêques aux sièges vacants de Wil-
mington, Delaware, et Mobile, Alaba-
ma. Le premier est M. Félix Hiate
meyer, religieux de l'ordre des Béné-
dictins, et qui, jusqu'ici, avait agi en
qualité de secrétaire du vicariat
apostolique de la Caroline du Nord.
Le second titulaire est M. l'abbé Ed-
ward Allan, recteur du collège Sainte
Marie, à Emmetsburg, Maryland.

SUCES IMMEDIAT
Les personnes qui souffrent d'affec-
tions des voies respiratoires, de maux
de gorge, d'enrouement, de rhumes, de
bronchites, trouveront un soulagement
immédiat en prenant quelques cuiller-
ées de BAUME RHUMAL. Le
succès est immédiat.

LA VICTIME A ETÉ TROUVÉE
La victime a été trouvée couchée
sur son lit, en pleine connaissance et
prenant les choses de la manière la
plus stoïque du monde.
Il demandait sa pipe « afin, a-t-il dit,
que je puisse fumer une bonne pipe de
tabac canayen, avant de mourir. » A
une question qui lui a été posée, pour
savoir s'il souffrait beaucoup, il a
répondu cyniquement:
« Croyez vous que c'est un petit
coup de hache comme cela qui va me
faire mourir, elle ne m'a touché que de
la pointe de la hache. » Il a demandé
au Dr Laurin combien de temps il
pouvait vivre encore. Il lui a répondu
qu'il pouvait vivre une journée. C'est
pourquoi il n'a pas voulu se confesser
de suite. Mais sur les représentations
de celui-ci, qu'il devait se confesser
pour l'honneur de sa famille et le bien
de son âme, il a consenti à se confesser
et a été administré.
Ce dernier est mort hier soir, à 8 hrs.
Il est probable que sa femme sera
arrêtée aujourd'hui.

LA MEURTRIÈRE N'EST PAS ARRÊTÉE
La nouvelle de cette tragédie a créé
une véritable sensation dans tout le
voisinage. Des centaines de personnes
sont accourues de toutes parts et les
reporters des journaux n'étaient pas
les derniers à se rendre sur les lieux
du meurtre.

Les témoins Cousineau et Groulx
de la Gatineau, et Labelle de Hull,
sont allés visiter la maison des Homier
et si la malheureuse femme est arrêtée
elle sera amenée à la prison de Hull,
où la nouvelle a été téléphonée de
bonne heure le matin.

Les dernières volontés du mourant
sont que sa femme ne soit pas arrêtée,
car il la croit folle furieuse.

LA DERNIÈRE HEURE
La victime a été trouvée couchée
sur son lit, en pleine connaissance et
prenant les choses de la manière la
plus stoïque du monde.

Il demandait sa pipe « afin, a-t-il dit,
que je puisse fumer une bonne pipe de
tabac canayen, avant de mourir. » A
une question qui lui a été posée, pour
savoir s'il souffrait beaucoup, il a
répondu cyniquement:
« Croyez vous que c'est un petit
coup de hache comme cela qui va me
faire mourir, elle ne m'a touché que de
la pointe de la hache. » Il a demandé
au Dr Laurin combien de temps il
pouvait vivre encore. Il lui a répondu
qu'il pouvait vivre une journée. C'est
pourquoi il n'a pas voulu se confesser
de suite. Mais sur les représentations
de celui-ci, qu'il devait se confesser
pour l'honneur de sa famille et le bien
de son âme, il a consenti à se confesser
et a été administré.
Ce dernier est mort hier soir, à 8 hrs.
Il est probable que sa femme sera
arrêtée aujourd'hui.

LA VICTIME A ETÉ TROUVÉE
La victime a été trouvée couchée
sur son lit, en pleine connaissance et
prenant les choses de la manière la
plus stoïque du monde.

Il demandait sa pipe « afin, a-t-il dit,
que je puisse fumer une bonne pipe de
tabac canayen, avant de mourir. » A
une question qui lui a été posée, pour
savoir s'il souffrait beaucoup, il a
répondu cyniquement:
« Croyez vous que c'est un petit
coup de hache comme cela qui va me
faire mourir, elle ne m'a touché que de
la pointe de la hache. » Il a demandé
au Dr Laurin combien de temps il
pouvait vivre encore. Il lui a répondu
qu'il pouvait vivre une journée. C'est
pourquoi il n'a pas voulu se confesser
de suite. Mais sur les représentations
de celui-ci, qu'il devait se confesser
pour l'honneur de sa famille et le bien
de son âme, il a consenti à se confesser
et a été administré.
Ce dernier est mort hier soir, à 8 hrs.
Il est probable que sa femme sera
arrêtée aujourd'hui.

TERRIBLE TRAGEDIE

Une femme coupe le cou de son
mari à coups de hache

La femme est folle et le mari
ne veut pas qu'elle soit
arrêtée — La victime ne
veut pas se confesser.

A sept heures, mercredi matin, la
nouvelle se répandait dans le village
de la Gatineau qu'un meurtre horrible
avait été commis à West Templeton, à
deux milles de cette dernière place.
L'épouvantable nouvelle avait été
apportée par le fils de la victime qui
était accouru chez le prêtre et chez le
médecin.

M. le curé Champagne partit en
toute hâte en compagnie du Dr Larin,
et tous deux se rendirent chez M.
Joseph Homier, où le drame avait été
commis la veille au soir à sept heures.
Voici les détails qui ont été apportés
en ville et qui font frémir de terreur.

LA HACHE FATALE.

Les époux Homier se querellaient
habituellement. Mardi soir, un peu
avant sept heures, les Homier se mi-
rent à table en se chicanant comme
d'habitude, pendant que les deux gar-
çons étaient dehors, les plus vix
s'occupant de son travail à l'étable. La
discussion devint très animée et la
femme sortit de table sans plus parler.

Elle revint aussitôt la hache à la
main et, brandissant son arme, elle en
trancha le cou de son mari en s'écriant:
« Tu m'as donné une maladie pour me
faire mourir, mais tu vas mourir avant
moi. » Homier s'abattit lourdement sur
le plancher en poussant un cri qui fut
entendu du dehors. L'ainé des garçons
accourut et trouva son père baignant
dans son sang.

Il se pencha sur lui pour recevoir ses
dernières paroles et il comprit que son
désir était de voir avant de mourir,
l'avocat Fleming et un de ses parents,
un nommé Anderson, employé civil.
Le méger voyant son œuvre devant
être accomplie et se sauva au dehors, pendant
que son fils courait au village.

Le médecin prit connaissance de la
blessure qu'il déclara être d'une nature
mortelle; il dit que la victime n'avait
que quelques heures à vivre. La hache
s'était enfoncée bien avant dans les
chairs.

MORT D'UN REPROUÉ.

Le prêtre s'approchant alors, voulut
confesser le malheureux qui râlait
horriblement, mais il fut repoussé par
l'agonisant qui fit un suprême effort
pour s'écrier: « Je me suis confessé à
Dieu et c'est suffisant. » Le prêtre
désolé insista, fit des exhortations qui
restèrent vaines. Homier se tourna de
bord sans vouloir accepter les secours
de la religion.

LA MEURTRIÈRE N'EST PAS ARRÊTÉE

La nouvelle de cette tragédie a créé
une véritable sensation dans tout le
voisinage. Des centaines de personnes
sont accourues de toutes parts et les
reporters des journaux n'étaient pas
les derniers à se rendre sur les lieux
du meurtre.

Les témoins Cousineau et Groulx
de la Gatineau, et Labelle de Hull,
sont allés visiter la maison des Homier
et si la malheureuse femme est arrêtée
elle sera amenée à la prison de Hull,
où la nouvelle a été téléphonée de
bonne heure le matin.

Les dernières volontés du mourant
sont que sa femme ne soit pas arrêtée,
car il la croit folle furieuse.

LA DERNIÈRE HEURE
La victime a été trouvée couchée
sur son lit, en pleine connaissance et
prenant les choses de la manière la
plus stoïque du monde.

Il demandait sa pipe « afin, a-t-il dit,
que je puisse fumer une bonne pipe de
tabac canayen, avant de mourir. » A
une question qui lui a été posée, pour
savoir s'il souffrait beaucoup, il a
répondu cyniquement:
« Croyez vous que c'est un petit
coup de hache comme cela qui va me
faire mourir, elle ne m'a touché que de
la pointe de la hache. » Il a demandé
au Dr Laurin combien de temps il
pouvait vivre encore. Il lui a répondu
qu'il pouvait vivre une journée. C'est
pourquoi il n'a pas voulu se confesser
de suite. Mais sur les représentations
de celui-ci, qu'il devait se confesser
pour l'honneur de sa famille et le bien
de son âme, il a consenti à se confesser
et a été administré.
Ce dernier est mort hier soir, à 8 hrs.
Il est probable que sa femme sera
arrêtée aujourd'hui.

LA VICTIME A ETÉ TROUVÉE
La victime a été trouvée couchée
sur son lit, en pleine connaissance et
prenant les choses de la manière la
plus stoïque du monde.

Il demandait sa pipe « afin, a-t-il dit,
que je puisse fumer une bonne pipe de
tabac canayen, avant de mourir. » A
une question qui lui a été posée, pour
savoir s'il souffrait beaucoup, il a
répondu cyniquement:
« Croyez vous que c'est un petit
coup de hache comme cela qui va me
faire mourir, elle ne m'a touché que de
la pointe de la hache. » Il a demandé
au Dr Laurin combien de temps il
pouvait vivre encore. Il lui a répondu
qu'il pouvait vivre une journée. C'est
pourquoi il n'a pas voulu se confesser
de suite. Mais sur les représentations
de celui-ci, qu'il devait se confesser
pour l'honneur de sa famille et le bien
de son âme, il a consenti à se confesser
et a été administré.
Ce dernier est mort hier soir, à 8 hrs.
Il est probable que sa femme sera
arrêtée aujourd'hui.

LA VICTIME A ETÉ TROUVÉE
La victime a été trouvée couchée
sur son lit, en pleine connaissance et
prenant les choses de la manière la
plus stoïque du monde.

Il demandait sa pipe « afin, a-t-il dit,
que je puisse fumer une bonne pipe de
tabac canayen, avant de mourir. » A
une question qui lui a été posée, pour
savoir s'il souffrait beaucoup, il a
répondu cyniquement:
« Croyez vous que c'est un petit
coup de hache comme cela qui va me
faire mourir, elle ne m'a touché que de
la pointe de la hache. » Il a demandé
au Dr Laurin combien de temps il
pouvait vivre encore. Il lui a répondu
qu'il pouvait vivre une journée. C'est
pourquoi il n'a pas voulu se confesser
de suite. Mais sur les représentations
de celui-ci, qu'il devait se confesser
pour l'honneur de sa famille et le bien
de son âme, il a consenti à se confesser
et a été administré.
Ce dernier est mort hier soir, à 8 hrs.
Il est probable que sa femme sera
arrêtée aujourd'hui.

FETES D'HIVER. A PAPINEAUVILLE

Organisées par le Cercle Dra-
matique et littéraire Cana-
dien de Papineauville

21, 22, 23 et 24 Février 1897.

PROGRAMME OFFICIEL
21 FÉVRIER.

Grande soirée dramatique et musi-
cale par le Cercle Dramatique et
Littéraire Canadien de Papineauville,
dans la salle de l'Hôtel de ville, au
profit du fonds d'organisation.

PROGRAMME:

Ouverture..... Piano.
Chant..... J. E. Hudon.

MONSIEUR TOUPET
Farce burlesque en 2 actes.

PERSONNAGES:—

M. Toupet, agent de placement.....

Mme Kavanagh.....

Mme Blancbec, jeune veuve.....

recherche d'une situation, C. Lessard

Mde Albano, cantatrice..... L. N. Séguin

Rémi Dostier, musicien..... J. F. Séguin

Prof. Mazarti..... J. N. Faulkner

M. Fluti, chanteur..... J. E. Hudon

Booth, tragédien..... Ovilâ Gauthier

Grimoire, notaire..... J. H. A. Lauzon

M. Spazatti, gérant d'affaires de M.

Albano..... A. S. Lauzon

Gertrude, servante..... G. Dubuc

Nicholas (tout court) en recherche

d'une situation pour ne rien faire

..... H. J. Kearney

Mde Toupet (au 2e acte)..... C. Leard

Michel, vendeur de journaux.....

La scène se passe à Montréal

Portes ouvertes à 7½, levée du rideau

à 8 hrs. Admission 25 cts., Réservés

35 cts. Enfants 15 cts.

LUNDI 22 FÉVRIER

10 hrs—Ouverture du Palais de Glace

COURSES DE CHEVAUX

1—Poulains 3 à 4 ans, 1 mille, 2 dans 3

2—Chevaux non classés (Green) 1 mille

3 dans 5

3—Course à pieds, 100 verges, 2 dans 3

Soir—Illumination.

MARDI 23 FÉVRIER

COURSES DE CHEVAUX

1—Chevaux de 3 minutes, 1 mille,

3 dans 5

2—Course ouverte (Free for all)

3—Course de patates, 50 verges.

SOIR—Séance de Prestidigitation

par le célèbre magicien W. D. Allen

et sa compagne.

MERCREDI 24 FÉVRIER

1 heure—Procession.

Des prix seront donnés pour les plus

jolis chars allégoriques ainsi que

pour le costume le plus original. (Le

char St Jean Baptiste ne sera pas

admis au concours.)

POUR LES MEMBRES C. D. L. C.

Course raquettes—100 verges 2 dans 3

Course patins—500 "

NOTES DE HULL

—M. Omer Goyette, avocat à Mont-
réal est en visite à Hull.

—M. G. A. Dugal de Masson, était
de passage à Hull, mercredi.

—L'échevin Helmer est à Montréal,
pour affaires concernant son établisse-
ment.

—Les pompiers ont été appelés mardi
à la manufacture Eddy pour un feu de
cheminée.

—M. J. H. Mulligan a été assermen-
té curateur des biens de Mme
Hinds d'Aylmer.

—M. le notaire Raby de St André
Avellin et M. F. S. McKay, avocat de
Papineauville, sont à Hull.

—Mme Catherine McCluskey, âgée
de 80 ans, est morte mardi, à Chelsea.
Les funérailles ont eu lieu mercredi
matin.

—Une assemblée des commissaires
catholiques pour l'érection des paroiss-
ses dans le comté d'Ottawa a eu lieu
hier après midi à Hull.

—Les fabricants de sceaux chez Eddy
veulent rencontrer sur le patinoir, les
joueurs de chaînée du rez de chaussée
du bureau central de la compagnie
Eddy.

—Un cheval attelé à un sleigh a
enfoncé sous la glace mardi après midi
à cinq heures, près du quai de la tra-
averse. C'est une imprudence impardon-
nable que de vouloir passer avec un
cheval à cet endroit.

—Le comité du feu et de l'eau, a
fait l'essai, au château d'eau, de l'appa-
reil de M. Genest qui sert à empêcher
les bornes fontaines de geler. Le
résultat a été très satisfaisant aux
membres du comité.

—La législature a accordé des lettres
patentes à un certain nombre de
principaux citoyens de Hull, qui se
sont constitués en un club d'amuse-
ments, approuvé par résolution du
conseil municipal. Les signataires des
règlements sont au nombre d'une ving-
taine. Une salle de lecture sera ou-
verte conjointement avec les autres
amusements du club. Ce dernier est
appelé « Hull Club. »

—Onésime Desmeule, l'individu qui
a failli se casser le cou dernièrement
en tombant d'une hauteur de quatre
vingt deux pieds du cap Minnow et
qui a été retenu chez lui depuis, dans
l'impossibilité de travailler, vient de
donner instruction à son avocat, M. C.
B. Major, de prendre une action en
dommages contre la ville.

M. Desmeule prétend que la ville est
responsable de cet accident parce
qu'elle ne construit pas une clôture en
haut du cap, qui à cet endroit, est très
dangereux pour les piétons.

AVIS

AVIS est par les présentes donné
qu'il sera fait application au Parlement
du Canada, à sa prochaine session, par
la compagnie Electrique de Hull pour
la confirmation d'un acte d'accord
(agreement) fait entre la compagnie du
chemin de fer Canadien du Pacifique et
la compagnie Electrique de Hull, en
date du 16ème jour de mars 1896, par
lequel la dite compagnie du chemin de
fer du Pacifique a prétendu louer à la
compagnie Electrique de Hull cette
partie de chemin connu comme Bran-
che d'Aylmer du chemin de fer Cana-
dien du Pacifique, pour un terme de
trente ans, d'après des clauses et con-
ditions mentionnées au dit marché
(agreement) et aussi pour obtenir l'au-
torisation de faire avec la dite compa-
gnie du chemin de fer Canadien du
Pacifique tout acte d'acquisition de la
dite Branche d'Aylmer et que tout
actes à cette fin par la dite compagnie
Electrique de Hull soient déclarés être
des actes pour l'avantage général du
Canada, aussi, pour obtenir le droit de
construire, d'étendre, établir, ouvrir et
maintenir son chemin sur et au pré
du pont Union et dans les environs
sous les travaux Publics, les ponts et
les rues à proximité d'ici dans et à
travers la cité d'Ottawa aux stations
de la Compagnie du Chemin de fer
Canadien du Pacifique, la Compagnie
du Chemin de fer Canada Atlantique
et celle de la Compagnie du Chemin
de fer Parry Sound aussi et avec pou-
voir de passer dans et à travers les
rues de la dite cité d'Ottawa pour
arriver aux endroits ci dessus men-
tionnés, le long et à travers les lignes
du Chemin de fer de la Compagnie
Electrique d'Ottawa qui se trouvent
entre le pont Union et le terminus de
la Compagnie du Chemin de fer de la
Compagnie Electrique de Hull, et sur
les dits ponts, travaux publics et rues,
vu sur aucun d'eux, d'après les termes
et conditions à elle prescrites par le
Gouverneur en conseil, aussi avec pou-
voir d'exproprier les terrains nécessaires
à la dite compagnie, et pour toutes
autres fins en général.

Daté à Hull, ce 14ème jour de jan-
vier, 1897.

HENRY AYLEN,
Procureur des Réquérants



La Migraine
GUERIE RADICALEMENT
EN PRENANT

Les Pilules d'Ayer

"Je fus pendant longtemps sujet aux
migraines. Elles étaient ordinairement
accompagnées de douleurs aiguës dans
les tempes, d'une sensation de trop plein
et de sensibilité dans un oeil, de mauvais
goût dans la bouche, la langue chargée,
les mains et les pieds froids et des maux
de cœur. J'ai essayé un grand nombre
de remèdes recommandés pour cette ma-
ladie, mais ce n'est qu'après

Avoir commencé à prendre
des Pilules d'Ayer

que j'ai ressenti un soulagement com-
plet. Une seule boîte de ces pilules m'a
suffi et je suis maintenant débarrassé de
maux de tête, et bien portant."—C. H.
Hutchings, East Auburn, Me.

Les Pilules d'Ayer

Ont obtenu une Médaille à l'Exposi-
tion Coloniale.

A la Salle du GRAND OPERA

Jeu, 18 février 1897

Trente Ans ou La vie d'un Joueur.

Grand mélodrame en trois actes sera
représenté à la salle du Grand Opéra,
à Ottawa, jeudi le 18 février.

Trente personnages, dames et messieurs
figureront sur la scène.

Cette pièce a été jouée pendant 200
soirs à Paris.

Réservez vos sièges immédiatement
chez M. N. Pagé.

**FIERY FACIAS DE BONIS ET
DE TERRIS**

De la Cour de Circuit.—Hull

Canada,
Province de Québec, THOMAS
District d'Ottawa, et FRERES,
No. 56, de Montebello,

dans le district d'Ottawa, demandeurs,
contre les terres et tenements de
FRANCE THOMAS, de Notre Dame
de Bonsecours, dans le district d'Ottawa
défendeur, à savoir:

Une terre située dans la paroisse de
Notre Dame de Bonsecours, dans les
comté et district d'Ottawa, connue et
désignée aux plan et livre de renvoi
officiels de la dite paroisse, sous le
numéro cinquante (50) —avec des bâ-
tisses dessus érigées.

Et partie du lot, située dans la dite
paroisse de Notre Dame de Bonsecours
dans les comté et district d'Ottawa,
connue et désignée aux plan et livre
de renvoi officiels de la dite paroisse
de Notre Dame de Bonsecours, sous le
numéro quarante neuf (49) —sans bâ-
tisses. La dite partie du lot étant
composée d'un arpent et demi de front
sur quarante arpents en profondeur,
étant la partie ouest du dit lot numéro
quarante neuf (49).

Pour être vendues à la porte de
l'église de la paroisse de Notre Dame
de Bonsecours, dans le district d'Ottawa,
le VINT-TROISIÈME jour
de FÉVRIER prochain (1897), à DIX
heures de l'avant midi.

COUTLÉE & WRIGHT,
Bureau des Shérifs, Shérifs.
Hull 17 février, 1897.

—M. Frs Gavard de la rue St Henri
Petite Ferme, Hull, qui est reconnu
comme le plus heureux des fabricants
de vins désire annoncer au public de
Hull et des environs la vente de ses
vins à prix très réduits pour les fêtes
de Noël et du Jour de l'An.

Le vin de 1896 est excellent et ne
se vend que 60 cts

CARTES PROFESSIONNELLES.

B. MAJOR,
AVOCAT.
Bloo Dorion, Rue Principale,

HENRY AYLEN,
AVOCAT.
N. 2 rue Principale, Bloo c Hull

J. M. McDUGALL, C. R.
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale
Hull.

GEO. C. WRIGHT,
AVOCAT.
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173
Argent à prêter.

H. A. GOYETTE,
AVOCAT.
No. 101 rue Principale, Hull.

JOSEPH A. DEVLIN,
AVOCAT.
216 Rue Principale, Hull, Qué.

A. E. JUSSIER, B. A.
Avocat, Procureur Notaire etc.
Bureau: 509 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau,
Ottawa.
Argent à prêter.

H. CHATELAIN,
AVOCAT.
509 Rue Sussex, Ottawa.
Argent à prêter des conditions avantageuses.

P. T. DESJARDINS,
NOTAIRE
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté
145 rue Principale, Hull

N. TETREAU,
NOTAIRE.
183 Rue Principale, Hull.

DR. G. NEIL, M.D.
126 Rue Principale Hull
Consultation à toutes heures

GEORGE COX,
GRAVEUR GRAPHE
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

MAURICE CHEVALIER
AVOCAT.
BUREAU: 154 rue Principale, Hull.
RESIDENCE: Hotel Commercial, rue
d'Angévin.

JOS. BOURQUE
ENTREPRENEUR
Bâtiements Publics, Eglises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.

Viau et Lachance
ENTREPRENEURS
HULL, QUE.

Ecurie de Louage
No. 121 rue Principale près de l'église Anglaise)
voitures et voitures à louer de première classe
EDMOND MOQUIN, Prop.

RICHELIEU HOTEL
M. J. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'honorer comme par le passé. L'hôtel avec toutes ses améliorations modernes peut accommoder 200 personnes à des prix très réduits.
Les entrées de l'hôtel Richelieu sont seulement sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place Jacques-Lartier ne communique plus avec l'hôtel Richelieu depuis ans.

DEMANDE DES VENDEURS
pour avancer notre
ligne de commerce. Des hommes
l'expérience pour nous représenter
dans la vente de nos articles de pépi-
néristes. Le choix est spécialement
dans notre contrôle. Plus haut salaire
sa commission payée. Emploi const-
tant durant toute l'année. Echantillons
gratuits; territoire exclusif; pas néces-
saire d'être expérimenté; gros salaire
assuré aux travailleurs; avantages
spéciaux aux commençants. Ecrivez
de suite pour plus amples détails à la
ALLEN NURSERY CO.
ROCHESTER, N.-Y.

A VENDRE
Terrain considérable en jardinage,
situé dans le Sud-est de la Floride;
AGENTS demandés pour vendee es
champs. S'adresser de suite
FLORIDA GARDEN LAND CO.
ROCHESTER, N.-Y.

Le Ventilateur EOLIEN
Nous attirons l'attention de nos
lecteurs sur annonce de MM Lessard
& Harris, entrepreneurs plombiers et
manufacturiers d'appareils de chauffa-
ge; inventeurs de l'appareil le plus
efficace pour la ventilation parfaite des
bâtiements publics, manufactures, églises
maisons d'éducation, etc.
Cet appareil est au de vue de
l'hygiène devenu insalubre. Il est
recommandé par les bureaux d'hygiène
de Québec et Toronto

GRÈCE ET TURQUIE

Les Grecs désirent la guerre

Les Puissances Européennes
feront le blocus de l'île
de Crète

Athènes, 14.—La plus grande exci-
tation règne ici. Les journaux ont
publié des éditions de minuit annon-
çant que la Vali de Smyrne a retenu
un steamer afin de faire transporter
des troupes en Crète et cela malgré
l'assurance donnée aux Puissances par
la Porte, que la Turquie n'envairait
pas de renforts dans l'île. Les journaux
et la foule dans les rues déclarent que
l'action du Vali est connue de la Porte,
qui prouve une fois de plus qu'on ne
doit pas accorder la moindre confiance
aux promesses faites par la Turquie.
Tout le monde dénonce le gouverne-
ment turc. La ville est éveillée à cette
heure, 1 heure du matin, et les princi-
pales rues sont remplies de Grecs
demandant que les vaisseaux de guerre
grecs empêchent le débarquement de
nouvelles troupes dans l'île de Crète.
On croit ici que des ordres à cet effet
ont déjà été donnés au prince George,
et il n'y a nul doute qu'il remplira ses
instructions, auquel cas, il en résulte-
rait probablement une guerre avec la
Turquie, à moins que la diplomatie, ou
une force supérieure soit employée
pour détourner la Grèce de sa détermi-
nation de protéger les chrétiens et
aussi, peut-être, de chercher l'annexion
avec l'île.

M. Hanotaux, le ministre des affaires
étrangères, à Paris, a suggéré
d'envoyer les troupes faire le siège de
la Crète, de leur faire occuper la Canée,
Retimo et les autres endroits où exis-
tent des désordres, en attendant que
la question soit réglée à la satisfaction
des Crétois. On fait en ce moment des
négociations à ce sujet. Un haut
personnage du ministère des affaires
étrangères, a dit qu'il croyait que les
propositions étaient une tactique fran-
co russe pour permettre à la Grèce
d'occuper l'île avec le prince George,
second fils du roi des Hellènes, comme
gouverneur général, l'île continuant
toujours de payer tribut à la Turquie.
Le «Morning Post» publiera demain
un rapport disant que les puissances
sont unanimes à blâmer l'attitude de
la Grèce et qu'elles veulent même
l'empêcher de continuer cette conduite.
On ajoute qu'elle devra abandonner le
projet d'entreprendre la guerre pour
l'invasion de la Thessalie. Le gouver-
nement qui se rend compte de ce
danger et tient les soldats sous les
armes. Une rencontre vient d'avoir
lieu à la frontière entre les troupes et
des bandes d'Albanais.

Berlin, 13.—Les journaux disent
que la guerre entre la Grèce et la
Turquie est maintenant inévitable.
La Canée, 13.—Les Crétois et les
consuls étrangers se sont entendus
pour considérer Helleppo comme terri-
toire neutre, à moins qu'une attaque
ne soit faite à la Canée. Si une sortie
est décelée, les consuls devront en
être avertis 24 heures d'avance. L'ami-
ral grec, a promis aux officiers com-
mandant les navires de guerre de leur
donner 40 heures d'avis, au cas d'un
décret d'attaque. Le prince George,
qui commande les torpilleurs grecs
n'est pas encore arrivé ici.

Médecine Pratique

Syncope (évanouissements) — Cou-
chez le malade sur le dos, la tête au
niveau du corps, de préférence plus
basse. Otez tout lien, cravate, col,
ceinture, jarretières, etc. faites respi-
rer des sels, appliquez de la flanelle
bien chaude sous les aisselles, sur le
sein, dans la région du cœur; aspergez
d'eau fraîche le visage du malade, et
dès qu'il pourra avaler faites lui pren-
dre un peu de sel volatil dans de l'eau.

Le point important qu'il ne faut pas
perdre de vue, c'est de tenir la tête
basse — L'évanouissement, étant le
résultat d'une cessation momentanée
des fonctions du cœur, ne permet plus
au sang de se porter aux extrémités;
il est de toute nécessité, dans de tels
cas de ne point élever la tête du
malade, afin que le sang ne trouve
aucun obstacle à se porter au cerveau.

En voyant au cirque la jolie femme
qui se livre à de si étranges désarticu-
lations que son corps enroulé sur lui
même forme comme un anneau :

—C'est sans doute, fait observer M.
Prud'homme, parce qu'elle a à se rap-
peler quelque chose.

On parle, dans un salon de M. Paul
Dérouté. Il a ses détracteurs et ses
partisans.

A la fin, l'un de ces derniers s'écrie.
On a beau dire, il est bon, de temps
en temps, qu'un patriote comme lui
réveille le sentiment national et nous
mette la Prusse à l'oreille.

Un homme d'esprit que le docteur
Z...

Il soigne en ce moment un magis-
trat que vous me permettez de ne pas
nommer.

Un ami du malade rencontre notre
médecin.

—Eh bien ! docteur, et ce pauvre
B ?... le sauvez-vous ?

Heu ! heu !... ce qui me tourmente,
ce sont ses cruelles insomnies... Aucun
nat cotique n'y fait.

—Vraiment ?

—Ah ! si je pouvais seulement le
faire porter à l'audience !...

AVIS

La Compagnie du Chemin de fer du
Pacifique fera application au Parlement
du Canada, à sa prochaine session,
dans le but d'obtenir un bill confir-
mant l'acte de Convention ou marché
qu'elle a fait le 16 mars dernier (1896)
avec la compagnie Electric de Hull,
tel que incorporée en premier lieu,
lequel bill aura pour effet de louer
cette partie de son chemin de fer,
connue sous le nom de Branche d'Ayl-
mer, à la dite compagnie électrique de
Hull, pour une période de trente cinq
ans à raison de cinq mille piastres de
loyer par année en sus d'autres clauses
et conditions spécifiées au dit marché,
et pour toutes autres fins en général.

CHARLES DRINKWATER
Secrétaire
Montréal, 17 décembre, 1896.

Les élections provinciales

“LE SPECTATEUR” pour 25c.

A partir de ce jour nous a-
dresserons le SPECTATEUR jusqu'à la fin des prochaines
élections provinciales, à qui-
conque nous enverra la modi-
que somme de vingt-cinq cen-
tins.

Nous entrons dans une pé-
riode politique de la plus
haute gravité. D'ici à quelques
mois, les divers opinions et
les divers partis vont se livrer
une lutte acharnée.

LE SPECTATEUR sera
au plus épais de la mêlée.
Toutes les questions politiques
et politico-religieuses vont
être traitées à fond dans ses
colonnes.

Nous faisons donc appel à
tous les amis des causes que
nous défendons, et nous les
prions instamment de faire
connaître notre proposition à
ceux qui les entourent, afin de
contribuer de cette manière à
la plus grande diffusion des
renseignements et des argu-
ments qui peuvent assurer la
victoire de notre drapeau.

L'ADMINISTRATION.
154 Rue Principale
HULL, 21 Janvier 1897.

FORTIN ET GRAVELL
MANUFACTURIERS DE

CHAUX Hull Qué

Cette chaux, au dire des entrepre-
neurs, est la meilleure qui soit fabri-
quée au Canada.

Les ordres par a malle et par télé-
phone sont exécutés promptement.

J. N. Fortin, J. E. Gravelle

Un volume de \$1.00 pour
10 CTS.

Magnifique Roman de Pierre Maël,
venant de paraître à Paris, et que
nous offrons à nos lecteurs en coin-
mançant la quatrième année de
l'existence de “La Bonne Litté-
rature Française.”

LE.....
POISON MYSTERIEUX

De PIERRE MAEL
Ecrivain renommé dont le beau
talent, plein de respect pour les lecteurs
s'est affirmé dans des œuvres connues
et toujours aimées du public, viz :
“Follement Aimée,” “Souffrance et
Bonheur,” etc., etc., tous romans
palpitants et sensationnels.

Le Poison Mystérieux, a paru
dans le numéro de Janvier 1897, de
LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE.
Drame émouvant et secouant les fibres
les plus intimes de notre être. Scènes
tragiques suivies de passages calmes et
tranquilles qui vous calment et vous
reposent le cœur. Tout dans ce chef-
d'œuvre vous porte à admirer le talent
descriptif de l'écrivain.

No. 37.
Avec ce numéro de 144 pages, LA
BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE, com-
mence sa quatrième année. Tout le
monde, et particulièrement ceux qui
connaissent la valeur de notre publi-
cation, s'empreseront de se procurer
de nouveaux volumes, et avoir la
collection entière en s'y abonnant.

Abonnement d'essai, trois mois
— 25 cts. —

Nous remercions le public intelligent
et lecteur, de son bienveillant encoura-
gement dans le passé, et nous lui
promettons de continuer à faire tous
nos efforts pour lui plaire à l'avenir.

LE POISON MYSTERIEUX
En vente à 10 cts.
Chez les Editeurs

Leprohon & Leprohon
25 rue St Gabriel, Montréal

Qui l'envoient franco à toute per-
sonne, sur réception de la commande
accompagnée de 10 cts en argent ou
en timbres poste canadiens ou améri-
cains.

es marchés d'Ottawa et de Hull

Voici l'état des prix des marchés :
MARCHÉ DE DÉTAIL.

FOIN		
Foin No 1 la tonne...	10 00	à 10 00
Foin No 2 la tonne...	9 00	à 9 50
Foin pressé la tonne...	10 00	à 10 00
Paille	6 00	à 7 00
Sarrasin le minot...	0 40	à 0 45
Fèves la poche	1 75	à 2 00
Mais	0 00	à 0 65
Pommes, le gallon...	0 10	à 0 10

PEAUX		
Peaux vertes No 1....	6 00	à 7 00
" " " 2....	5 00	à 6 00
" " " 3....	0 00	à 3 00
Suif fondu la livre....	0 05	à 0 06

VIANDES		
Boeuf par 100 livres...	3 50	à 4 00
Mouton.....	0 06	à 0 08
Veau.....	0 05	à 0 07
Porc par 100 livres...	5 00	à 5 25
Saindoux.....	0 10	à 0 11

“PRODUITS DU LA FERME
Les œufs sont peu chers, de 28 à 19
cents la doz. Du beurre en quantité,
aussi à bon marché. Première qualité,
17 à 20c la livre

LÉGUMES		
Betteraves la poche...	0 30	à 0 35
Carottes ".....	0 25	à 0 30
Panais ".....	0 25	à 0 30
Navets ".....	0 25	à 0 30

GRAINS ET FARINES		
Patente.....	5 25	à 5 50
Américaine.....	5 90	à 6 00
Straight roller.....	4 85	à 5 00
Extra.....	5 65	à 5 70
Superfine.....	4 50	à 5 00
Forte de Boulangerie.....	5 45	à 5 50
" Américaine.....	5 00	à 5 25

VOLAILLES ET GIBIERS		
Oies la pièce.....	0 50	à 0 75
Poules le couple.....	0 30	à 0 50
Canard ".....	0 60	à 0 80
Dindes ".....	1 50	à 2 50
Poulets ".....	0 30	à 0 50
Canards noir.....	0 60	à 0 80
Bécassines la doz.....	3 00	à 3 25
Pleviers la doz.....	3 00	à 4 70
Poules de prairies.....	0 00	à 0 00
Lièvres la paire.....	0 05	à 0 10
Cuouffleurs la pièce.....	0 35	à 0 40
Céleri la doz.....	0 00	à 0 50
Concombre.....	0 40	à 0 40
Laitue la doz.....	0 15	à 0 00
Ail la tresse.....	0 30	à 0 40
Cnoux la doz.....	0 00	à 0 50
Oignons la poche.....	0 00	à 0 08
" le gallon.....	0 05	à 0 08



Atelier Typographique

DU
SPECTATEUR

154 RUE PRINCIPALE

HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec
soin et promptitude.

LETTRES FUNÉRAIRES à une heure d'avis.
CARTES D'AFFAIRES et CARTES de VISITE
BLANCS de TOUTES SORTES

JOBS! JOBS!

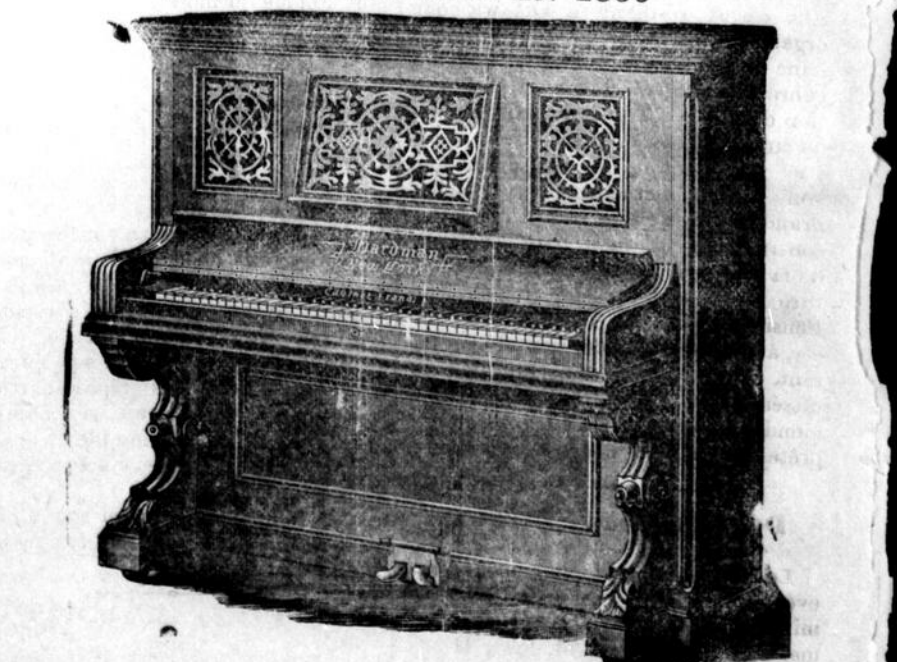
On exécute à cet établissement toutes espèces
d'ouvrage en français, anglais, sur papier de
toutes couleurs.....

TELS QUE:
Placards, Programmes, Circulaires, Affiches,
Mémoires, Têtes de Compte, Lettres,
Livres, Pamphlets, Factums, etc.
SOUS LE PLUS COURT DELAI
ET A PRIX TRÈS RÉDUITS.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront
une stricte attention.



LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU
MAISON FONDÉE EN 1860



On nous envoie un grand choix de Pianos de divers systèmes et de tous fabrications au Canada.
Cet magasin qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnu par son hono-
rable Catalogue expédié sur demande. Accords et réparations faits à ordre.
Seul Importateurs des célèbres Pianos HARDMAN, New-York, MENDEL
SOHN, Toronto, GERHARD HEINTZMAN Co., Toronto,
WORMWITH, Kingston
1637, rue Notre-Dame, Montréal. TÉLÉPHONE 1597